Journée de mobilisation nationale 29 Février 2008

Les structures de production et de diffusion d'art contemporain en île de France (Tram), l'Association Internationale des Critiques d'art, les Centres d'art contemporain (DCA), les Fonds régionaux d'art contemporain (PLATFORM et ANDF) et l'ensemble des professionnels du secteur regroupés au sein du Cipac constatent avec inquiétude les baisses de crédits de l'Etat qui affectent directement leurs activités. Ces activités, ce sont la production et/ou la diffusion d'oeuvres contemporaines. D'une part, il s'agit de rendre possible la création d'oeuvres singulières et de contribuer à l'autonomie des démarches artistiques, c'est-à-dire de permettre aux artistes de travailler indépendamment des contraintes de format, des prescriptions esthétiques, des pressions du marché. Cela passe par de multiples dispositions : résidences, achat d'œuvres, aides à la production, appuis logistiques, administratifs et financiers, mise en commun des ressources et des savoirs, etc. D'autre part, il s'agit de créer les conditions de la réception des oeuvres, leur diffusion et leur circulation dans des contextes géographiques et sociaux parfois inattendus. En effet, nous croyons que la rencontre avec une oeuvre contemporaine peut constituer une expérience source d'émancipation. Cela passe par la construction de relations étroites et suivies, cela demande du temps, de l'attention, de l'énergie, et toujours plus de moyens. Ce sont ces outils de liberté qui aujourd'hui subissent de nouvelles attaques. Celles-ci s'inscrivent dans une politique plus large qui consiste à contrôler, contingenter, instrumentaliser, régler et délimiter les champs disciplinaires de l'art. Ces restrictions budgétaires sur les petites et moyennes structures surviennent alors que nombre d'associations culturelles ont déjà disparu, que l'intermittence est en passe d'être liquidée, que beaucoup de plasticiens voient la dégradation de leurs conditions de vie et connaissent la suspicion des services sociaux qui s'arrogent le droit de décider qui est artiste et qui ne l'est pas. savons que ce qui se passe aujourd'hui est une nouvelle étape au sein d'une politique générale de précarisation

économique, sociale et culturelle, qui vise à défaire toujours davantage ce que nous, lieux, artistes, spectateurs, pourrions construire de commun. Nous n'arriverons à rien si nous restons seuls : il n'est plus temps de se plaindre ni de s'indigner, mais d'inventer ensemble de nouvelles conditions pour la création et le partage de l'art. Nous devons saisir ce moment de crise pour exiger une politique culturelle qui ne se contente pas de faire du chiffre d'un côté et d'accommoder la misère de l'autre, mais qui rende l'art à sa fonction essentielle, qui est d'ouvrir des possibles.

Les structures de production et de diffusion d'art contemporain en île de France (Tram), l'Association Internationale des Critiques d'art, les Centres d'art contemporain (DCA), les Fonds régionaux d'art contemporain (PLATFORM et ANDF) et l'ensemble des professionnels du secteur regroupés au sein du Cipac, s'associent à l'UFISC pour la journée de mobilisation nationale prévue le vendredi 29 février à 15h Place du Palais Royal.

Rendez-vous à 15h Place du Palais Royal à Paris